

HORAIRES DES OFFICES DU MERCREDI DES CENDRES 17 février

- 9h30 Saint-Denis
12h Sainte Eulalie *Messe et imposition des cendres*
12h15 Cathédrale messe présidée par Mgr Guellec, à la fin de la messe présentation du projet de carême suivie du jeûne à la cathédrale
16h30 Notre Dame des Tables
19h Sainte Eulalie *Messe et imposition des cendres* (sauf si couvre-feu)
Pas de messe à Saint-Léon et Saint-Roch

PREDICATIONS DE CARÊME

par le Père Laurent GREGOIRE le dimanche à la cathédrale à 10h30.

Ces prédications seront précédées d'un enseignement pour les adultes, par le Père Laurent GREGOIRE (9h30-10h15), salle Roucairol.

PROPOSITIONS DE CARÊME

➤ Semaine de prière accompagnée SEPAC

- dimanche 14 mars à 15h à l'église Saint-Léon sous la forme d'une liturgie

Présentation de la Semaine de la Prière Accompagnée, de la prière elle-même, de la relecture de la prière et de la journée et de l'accompagnement : soit trois rencontres personnelles avec un accompagnateur en présentiel ; soit trois rencontres par téléphone ou visioconférence au choix. Ce mode de fonctionnement sera défini au cours de la présentation de la semaine.

- samedi 20 mars à l'église Saint-Léon à 15 h sous la forme d'une liturgie

Temps d'évaluation et action de grâces

Renseignements : Joseline Causse, 06 81 57 70 33 joselinecausse@gmail.com

➤ Adoration à Saint-Denis, tous les samedis de Carême à 16h avant la messe de 16h30

➤ Chemin de croix, tous les vendredis de Carême :

- 15h Saint-Denis les 19 février, 5 mars et 19 mars
- 15h Saint-Roch les 26 février, 12 mars et 26 mars
- 15h Chapelle des Pénitents blancs (sauf fermeture pour travaux)
- 17h Sainte-Eulalie (sauf vendredi saint) ; *si couvre-feu levé : 18h chemin de croix ; 19h messe*

➤ Adoration et confessions à la Chapelle des Pénitents Blancs

12h-14h chaque vendredi de l'année (sauf vendredi saint) ; sauf fermeture pour travaux

➤ Autres propositions au Sanctuaire Saint-Roch

- Évangélisation dans la rue avec les pères de famille à l'occasion de la fête de saint Joseph : samedi 20 mars après-midi (horaire à définir selon les contraintes sanitaires)
- Exposition au sujet du Saint Suaire du jeudi 25 mars au samedi 3 avril de 14h40 à 17h
- Propositions du Père René Luc
 - « Lumière dans la nuit » : samedis 6 mars et 27 mars (horaire à définir) ;
 - Messe de la cité à 11 h : dimanches 7 mars et 4 avril (Jour de Pâques)



Bulletin Carême 2021

Paroisse Cathédrale Montpellier : sept clochers
Cathédrale Saint-Pierre, basilique Notre-Dame des Tables, sanctuaire Saint-Roch, églises Saint-Denis, Sainte-Eulalie, Saint-Léon, Saint-Matthieu

EDITORIAL DE CARÊME

Frères et sœurs, je m'autorise à vous prêcher le carême et je m'aperçois nettement que je ne sais presque rien et qu'il me reste tout à apprendre. Aussi, plus que des réponses, je voudrais partager avec vous des questions imagées pour accompagner votre cheminement et vos libres choix.

Nous voulons rencontrer le mystère absolu de Dieu, celui du prochain et le nôtre pour trouver et retrouver un bon, beau et vrai sens à notre vie dans les circonstances exceptionnelles que nous traversons. Le Carême est un temps de dépouillement. Il faut jeter, donner, garder. On garde sans utilité dans sa vie de vieux moteurs irréparables devenus des poids d'acier rouillé, on jette aussi par ignorance d'anciens moteurs surpuissants jugés obsolètes. Il nous faut jeter ce qui est désormais inutile, récupérer ce qui nous fera avancer, et partager tout ce qui reste : jeûne, prière, partage. Confinements et couvre-feu nous inclinent à méditer depuis des mois ! Nous repensons au passé, « la mémoire est l'avenir du passé » disait Paul Valéry, à l'histoire des hommes, à l'histoire du salut, à celle de l'Église ...

Le temps que nous vivons est propice aux grandes interrogations spirituelles et aux remises en question en esprit et en vérité. La vie sociale a quasiment disparu : nous avons enfin du temps pour Dieu et pour nous-mêmes... mais à quel prix ! Nous comprenons que nous avons besoin les uns des autres, nous sommes en train de comprendre que tout doit être refondé : le déclin ou alors le déclin. J'emprunte au merveilleux Gustave Thibon l'une des interrogations possibles de notre carême : « vivre pour moi-même par les autres ? Ou bien au contraire, vivre par moi-même pour les autres ? » Nous savons tous ce que Jésus dirait : demandons-nous pourquoi.

Fraternellement à vous tous.

abbé Laurent GREGOIRE

ACTIONS DE SOLIDARITE

Projet paroissial de carême 2021 : projet au profit d'une paroisse du Mali, construction de locaux paroissiaux

Le Mali, on en parle toujours !!!

Depuis tant d'années qu'on en parle... avec la liste des victimes qui se rallonge, dont certains sont des nôtres, proches, chers. Au point que des voix se lèvent pour dire qu'afin de ne plus devoir en parler, le mieux ne serait-il pas d'en partir ?

Si ce débat a quelque chose de légitime, la situation au Mali interpelle aujourd'hui tout autant qu'au début de cette terreur aux visages désormais multiples. Comment ne pas penser qu'il soit devenu maintenant plus difficile d'en prédire la fin ? Puisque la génération présente s'habitue à l'insécurité et à son expansion du Nord au Sud, comme un peu impuissante à y trouver une solution.

Dans leur récente lettre pastorale adressée au cœur des maliens, les évêques invitent à l'esprit de responsabilité et de sacrifice, tout en acceptant « *l'humilité de reconnaître qu'on ne peut pas réussir tout seul, mais qu'on doit conjuguer les efforts et compter sur la participation des autres...* ».

Présentation du projet d'une salle polyvalente dans le village de Korobarage

Korobarage est le chef-lieu d'une commune rurale qui s'est montrée très accueillante à une population doublement sinistrée. D'abord de la sécheresse de 1973, des paysans ont dû quitter la région aride de Mopti et de San pour s'installer dans le Sud sur les terres mieux arrosées de Korobarage, afin d'y cultiver. Les uns se sont installés dans le village, et les autres ont été accueillis et se sont installés le long du fleuve. Ensuite, en 2016 et 2018 de grandes inondations les ont contraints à quitter leurs habitations pour venir chercher refuge chez leurs hôtes dans le village, tout en conservant leurs terres de culture.

Il s'agit surtout d'une population dogon et bobo, les uns sont chrétiens protestants et catholiques, les autres sont musulmans en grande majorité. La commune a cédé une parcelle de terrain d'un hectare pour qu'une église et des locaux paroissiaux y soient édifiés. Après avoir reboisé le terrain, la communauté a pu y construire une première chapelle en banco. Et plus récemment, grâce à l'aide des OPM, une église en ciment y a été édifiée.

Le projet d'une salle polyvalente est souhaité par la communauté comme la création d'un espace de rencontres et de formation : en plus de la catéchèse, diverses formations pourront y être faites. Non seulement pour la communauté chrétienne mais aussi pour tout autre groupe du village. Car Korobarage ne dispose d'aucune salle capable d'accueillir des groupes divers. En plus de cet aspect, la salle pourra être louée afin de générer des ressources pour le financement des activités à l'adresse des jeunes, des enfants, des femmes et des hommes.

La salle est prévue pour s'agrandir au fil du temps, mais pour cette première étape il pourrait s'agir d'un local en fonction des fonds récoltés et de la participation de la communauté. Celle-ci est prête à ramasser le sable, le gravier, les moellons et s'y investir manuellement.

Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse : visites à domicile des plus démunis, des plus isolés pour les aider à trouver une raison d'espérer ; soutien de familles en grande difficulté.

Service évangélique des malades : visites, communion auprès de personnes malades et âgées.

Œuvre d'Orient : soutien des chrétiens d'Orient et de tous les persécutés dans quatre domaines : éducation ; soins et action sociale ; action pastorale ; culture et patrimoine.

Ordre du Saint-Sépulcre : soutien des œuvres catholiques en Terre Sainte. *Quête du vendredi saint « pour les lieux saints ».*

Ordre de Malte : maraudes nocturnes à la rencontre des SDF, et actions diverses.

HORAIRES DES CONFESSIONS

Cathédrale Saint-Denis	du lundi au vendredi avant la messe de 12h15 mardi après la messe de 7h jeudi après la messe de 9h30
ND des Tables Saint-Roch	mercredi avant la messe de 17h vendredi avant la messe de 16h30
Sainte-Eulalie	les dimanches de Carême de 8h à 8h45 les mercredis de Carême de 10h à 10h45 (sauf cendres et mercredi saint) les vendredis de 15h à 17h (sauf vendredi saint)

Vendredi 26 mars JOURNEE DU PARDON
de 10h à 18h à l'église Saint-Denis
pour toute la métropole de Montpellier :
célébration pénitentielle à 10h puis confessions

Les horaires des offices de la semaine sainte et de Pâques seront communiqués ultérieurement et indiqués sur le site de la paroisse.

Permanences du secrétariat paroissial

6 bis rue Abbé Montels, tél : 04 67 66 04 12

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30



Vacances d'hiver : pas de permanence les lundi 22 et mardi 23 février
secretariat.cathedrale34@gmail.com - www.cathedrale-montpellier.fr